

Suivi sanitaire de ces 2 dernières semaines

Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

Secteur géographique	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	2	1	1	6	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						



FREDON
NORMANDIE

Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

L'essentiel de ce BSV

Météorologie :

Après une semaine estivale, un retour des précipitations et des températures très fraîches avec des gelées matinales sont annoncées pour la semaine prochaine.

Informations réglementaires :

 Déclaration annuelle d'activité

Horticulture :

- Ravageurs : vigilance sur les pucerons et les othiorhynques.
- Maladies : vigilance sur l'oïdium, *Ramularia* sur pensée.

Pépinière :

- Ravageurs : vigilance sur les othiorhynques.

Méthodes alternatives :

 des produits de biocontrôle existent.

Informations réglementaires



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté
Égalité
Fraternité

Mes démarches

Réaliser sa déclaration annuelle d'activité pour les végétaux concernés par le passeport phytosanitaire



Les opérateurs professionnels qui mettent en circulation des végétaux ou produits végétaux pour lesquels un passeport phytosanitaire est exigé doivent remplir une déclaration annuelle d'activité (DAA). Celle-ci doit être complétée **avant le 30 avril** par téléprocédure ou par le formulaire dédié. Retrouvez toutes les informations sur le site internet de la DRAAF Normandie :

<https://draaf.normandie.agriculture.gouv.fr/Passeport-phytosanitaire,470>

HORTICULTURE

Les ravageurs

Cicadelles (1 établissement concerné) :

Des cicadelles ont été observées sur des cultures de sauge et de verveine. Quelques traces de piqûres sont visibles sur le feuillage.

Evolution à suivre : à surveiller. Les piqûres de nutrition entraînent une dépréciation du feuillage et donc un déclassement de la production.

Otiorhynques (1 établissement concerné) :

Sous serre, des larves d'otiorhynque ont été observées sur une culture de laurier.

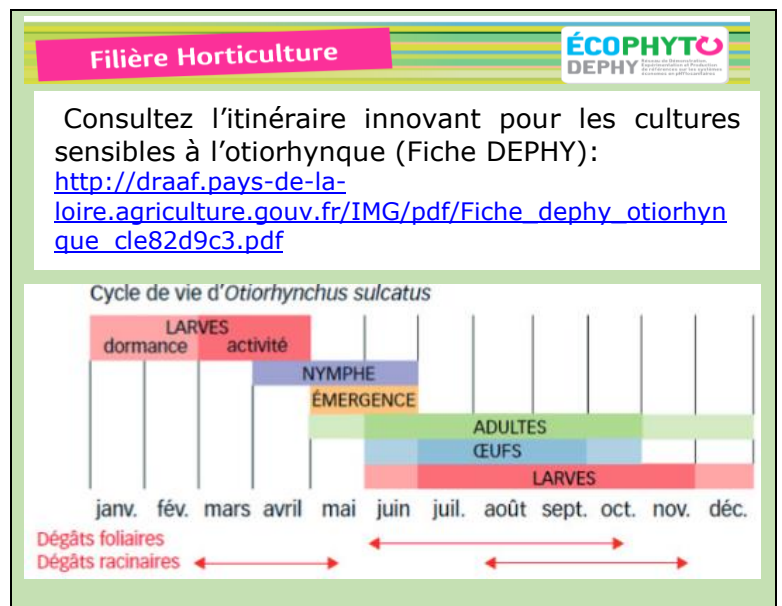
Evolution à suivre : surveillez le système racinaire à la recherche de larves dans vos plantes en conteneurs. Après une période de dormance pendant l'hiver, les larves reprennent leurs activités pour se nymphoser. Les adultes apparaîtront à partir de mai.

Prophylaxie :

- ↳ Soyez vigilant lors de réception de végétaux.
- ↳ Enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.



Larve d'otiorhynque



Pucerons (6 établissements concernés) :

Sous abris, des foyers de pucerons ont été observés sur de nombreuses cultures : géranium lierre simple et double, clématite, graminées (*Pennisetum*), *Scaevola*, *Phlox*, potentille, giroflée, œillet, pervenche, aubriette, sauge, doronic du Caucase, monarde et *Alstroemeria*. Certains foyers sont importants avec la présence d'individus ailés.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris, les conditions météo de cette semaine ont été très favorables à leur développement. Préservez les auxiliaires lorsqu'ils sont présents.

Les maladies

Oïdium (2 établissements concernés) :

Sous abris, des taches d'oïdium ont été signalées sur rosier.

Prophylaxie :

- ↳ Distancez suffisamment les plants.
- ↳ Aérez au maximum vos abris.

Evolution à suivre : à surveiller, les conditions météo de cette semaine ont été très favorables. Ce champignon prolifère avec l'alternance de nuits fraîches et de journées chaudes. Les jeunes feuilles sont très sensibles. Le champignon se développe à des températures comprises entre 10 et 20°C.

Ramularia (1 établissement concerné) :

Sous abris, quelques cas de *Ramularia* ont été observés sur des fins de séries de pensées. Cette maladie foliaire provoque des taches grises brunâtres bordées d'un liseré brun foncé avec au centre des ponctuations blanches.



Ramularia sur pensée

Prophylaxie :

- ↪ Distancez suffisamment les plants.
- ↪ Aérez au maximum vos abris.
- ↪ Evitez les excès d'humidité.

Evolution à suivre : à surveiller. Les conditions météo annoncées la semaine prochaine vont être favorables à son développement. L'humidité favorise le développement de ce champignon. Les conditions optimales de développement sont à des températures de 15°C et une humidité relative >95%.

PEPINIERE

Otiorhynques (2 établissements concernés) :

Des larves d'otiorhynque ont été observées sur des cultures hors sol de chêne rouvre et de framboisier.

Evolution à suivre : surveillez le système racinaire à la recherche de larves dans vos plantes en conteneurs. Après une période de dormance pendant l'hiver, les larves reprennent leurs activités pour se nymphoser. Les adultes apparaîtront à partir de mai (cf page 2).

Prophylaxie :

- ↪ Soyez vigilant lors de réception de végétaux.
- ↪ Enlevez et détruisez les débris végétaux et les résidus de culture.

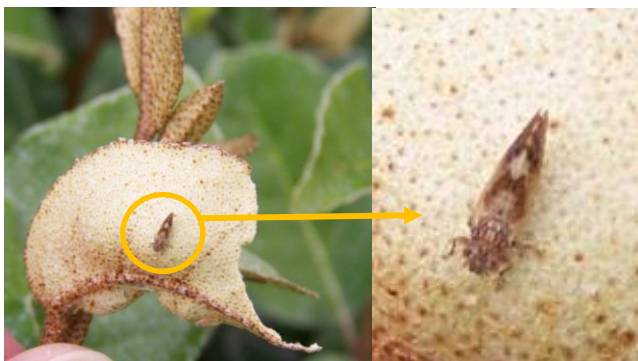
Psylles (1 établissement concerné) :

En extérieur, quelques larves du psylle de l'*Eleagnus*, *Cacopsylla fulguralis* ont été observées.

Evolution à suivre : inspectez le revers des feuilles et les écailles des bourgeons et vérifiez l'absence de cires spiralées caractéristiques sur vos plants.

Prophylaxie :

- ↪ Un arrosage des plantes par aspersion limite les populations.



Adulte de *Cacopsylla fulguralis* au revers d'une feuille



Cires spiralées

Crédit photos : FREDON Normandie
sauf mention particulière

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://calvados.chambres-agriculture.fr/environnement/ecophyto/biocontrôle/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures



La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <http://www.ecophytopic.fr/>